
Lecture d'une lettre des représentants du peuple Bellegarde et Lacombe (du Tarn) aux Armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, et d'une lettre du général Dugommier, général en chef de l'Armée des Pyrénées-Orientales, lors de la séance du 28 brumaire an III (18 novembre 1794)

Joseph-Etienne Richard

Citer ce document / Cite this document :

Richard Joseph-Etienne. Lecture d'une lettre des représentants du peuple Bellegarde et Lacombe (du Tarn) aux Armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, et d'une lettre du général Dugommier, général en chef de l'Armée des Pyrénées-Orientales, lors de la séance du 28 brumaire an III (18 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 371-372;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18361_t1_0371_0000_14

Fichier pdf généré le 04/10/2019

48

Le résultat du dépouillement du scrutin pour le complément du comité de Commerce et approvisionnement, a été en faveur des citoyens Ribet (de la Manche), Guyomar et Chaumont (119).

49

La commune de Saint-Marcel, district d'Evreux, département de l'Eure, félicite la Convention nationale de son Adresse aux Français, l'invite à rester à son poste, et à comprimer les malveillans et à sévir contre les dilapidateurs de la fortune publique.

Mention honorable, insertion au bulletin (120).

La séance a été levée (121).

Signé LEGENDRE, président ; GUIMBERTEAU, GOUJON, DUVAL (de l'Aube), MERLINO, THIRION, secrétaires.

En vertu de la loi du 7 floréal, l'an troisième de la République française une et indivisible.

Signé, BALMAIN, GUILLEMARDET, J.J. SERRES, C.A.A. BLAD, secrétaires (122).

AFFAIRES NON MENTIONNÉES AU PROCÈS-VERBAL

50

[La société populaire de Trun {Orne} à la Convention nationale, le 1^{er} brumaire an III] (123)

Représentans,

Notre premier cri a été, vive la République une et indivisible.

Notre dernier cri sera, vive la République une et indivisible.

Votre adresse au peuple français est bien de ses représentans : hâtez-vous de détruire la

Vendée, point de raliement de tous vos ennemis : frapés le temeraire qui voudrait se placer au dessus de vous.

Vous avez déjoué les conspirateurs ; fait triompher au de *[illisible]* : vous avez sù rompre les fers dont nous etions chargés ; c'est en vain que nos ennemis croient que nous les reprendrons sous une autre forme.

Nous ne reconnoitrons jamais que le souverain qui est le peuple dans sa représentation et nous triompherons au dedans.

Votre energie sera toujours notre egide, nos corps seront vos boucliers.

Deja le vaisseau de la Republique vogue a plaines voiles vers nos pors décoré de ses belles couleurs : encore un effort et bientot il viendra encrer dans la terre libre et distribuer ses couronnes civiques à ses auteurs et à ses vrais amis.

Les sociétaires.

Suivent 36 signatures.

51

RICHARD, au nom du comité de Salut public, annonce que les armées de la République remportent tous les jours de nouveaux succès sur les tyrans coalisés. Il donne la lecture des lettres suivantes (124) :

[Copie de la lettre des représentants du peuple près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, Bellegarde et Lacombe (du Tarn), aux membres composant le comité de Salut public.] (125)

Du quartier-général à Ravestein, le 20 brumaire, l'an troisième de la République française une et indivisible.

L'Armée du Nord, chers collègues, est victorieuse par-tout où qu'elle se présente, soit dans les petites, soit dans les grandes occasions. Nous vous annonçons encore deux succès partiels qu'elle vient de remporter.

Le général Moreau, commandant en chef par interim l'armée du Nord, ayant su que la garnison de Wezl avoit jeté un corps d'environ 500 hommes dans Barick, qui commençoit à s'y retrancher, donna l'ordre au général Vendame de l'attaquer et d'établir dans ce local des batteries pour détruire les bateaux et ponts volans établis devant cette ville.

L'ordre a été exécuté hier matin avec la plus grande bravoure. Les retranchements ont été forcés, l'ennemi a été chassé et a perdu 150 hommes, du nombre desquels 50 prisonniers.

(119) P.-V., XLIX, 272.

(120) P.-V., XLIX, 272. Voir ci-dessus *Arch. Parl.*, n°1.

(121) P.-V., XLIX, 272. *Moniteur*, XXII, 539, indique quatre heures.

(122) P.-V., XLIX, 272.

(123) C 326, pl. 1421, p. 24.

(124) *Bull.*, 28 brum. *Rép.*, n° 59; *Moniteur*, XXII, 531; *J. Paris*, n° 59; *Ann. R.F.*, n° 58; *Débats*, 786, 816-817. Extraits dans *J. Univ.*, n° 1818; *Ann. Patr.*, n° 687; *J. Perlet*, n° 786; *J. Fr.*, n° 784; *Ann. R. F.*, n° 58.

(125) *Bull.*, 28 brum. *Rép.*, n° 60; *Moniteur*, XXII, 531; *Ann. R. F.*, n° 58.

Notre perte est peu conséquente; le second bataillon de la quarante-quatrième demi-brigade et la quatorzième des chasseurs s'y sont particulièrement distingués.

C'est à la faveur du poste que nous avons enlevé, que dans la guerre de sept ans l'ennemi passa le Rhin presque en présence de l'armée française, et la battit peu de jours après.

Le 17 de ce mois, le chef de bataillon Wattelette, du dixième du Calvados, commandant le bivouac de Putten, informé que la garnison de Berg-op-Zoom faisait souvent des reconnoissances, *[illisible]* d'en enlever une; il prit de forts détachemens du vingt-cinquième régiment d'infanterie, du troisième bataillon de l'Oise, du sixième de Seine-Inférieure, du dixième du Calvados, et de deux détachemens de cavalerie du vingtième régiment : ils arrivèrent au point du jour à une demi-lieue de Berg-op-Zoom, et s'embusquèrent. Ne voyant venir personne sur les huit heures du matin, ils s'approchèrent jusques sous les murs de la place, qui les accueillit d'une vive canonnade. La garnison fit une forte sortie; mais les républicains français, avares de poudre, les chargèrent la baïonnette en avant, leur tuèrent 100 hommes, et firent 80 prisonniers.

Nous n'avons perdu qu'un cavalier et un capitaine de grenadiers. C'est ainsi que nous amusions le tapis, en attendant que M. le duc de Yorck veuille accepter une affaire générale et décisive.

Signé, BELLEGARDE, J.-P. LACOMBE (du Tarn).

[Copie de la lettre du général en chef Dugommier, commandant l'armée des Pyrénées-Orientales, aux citoyens membres, composant le comité de Salut public, s. d.] (126)

Citoyens représentans,

Je reçois à l'instant des nouvelles de la cinquième division; elle vient d'avoir quelques succès. L'adjudant-général Gelly me marque qu'il vient de faire, par ordre du général Charlet, une reconnoissance très avancée; il s'est porté successivement, avec les grenadiers et chasseurs, sur Tores et Dory; de là, ils ont poussé jusqu'à Castella, qu'ils ont enlevé de vive force. La prise de Castella est remarquable. Les Espagnols avoient sept retranchemens, les uns derrière les autres, formés par des lignes de rochers que la nature sembloit avoir arrangés pour sa défense. La résistance de ses habitans avoit toujours été si opiniâtre qu'elle leur avoit mérité, de la part de leur tyran, un drapeau blanc portant les armoiries d'Espagne. Cette prise a malheureusement coûté la vie à un brave républicain; neuf autres ont été blessés. On a trouvé dans Castella des caisses de munitions, et du bled qu'on n'a pu emporter; l'on y a mis le feu. Leur camp, leurs baraques, les maisons crénelées, tout a été détruits et renversés. Huit Suisses ont quitté l'ennemi aux cris de *Vive la République!*

Le décret de guerre à mort a été exécuté sur tous les Espagnols que l'on a pu atteindre.

Signé, DUGOMMIER.

La Convention applaudit à ces nouvelles, et en ordonne l'insertion au Bulletin. (127)

(126) Bull., 28 brum. Rép., n° 60; Moniteur, XXII, 531-532.

(127) Rép., n° 59.